



Mairie de Cenves

4 rue de la Madone

Le Bourg

69840 CENVES

Conseil municipal du 27 mars 2023 – Liste des délibérations

5/ Délibération n° 05/2023 examinée le 27/03/2023 – Rénovation énergétique bâtiments communaux – Demande subvention – CCSB Fonds concours 2023-2025 - approuvée

6/ Délibération n° 06/2023 examinée le 27/03/2023 – Acquisition de biens sans maître revenant de plein droit à la commune – approuvée

7/ Délibération n° 07/2023 examinée le 27/03/2023 – Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale - approuvée

Le Maire
Pierre-Yves PELLÉ-BOUDON



Secrétariat : tél. : 04 74 04 60 92 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : secretariat-mairie@cenves.org
Accueil le lundi de 10 h 00 à 12 h 00, le jeudi de 10 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

Gîtes communaux : tél. : 04 74 04 67 15 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : gitesdesejour@cenves.org
Accueil téléphonique les lundis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 00